L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

31 août 2021

RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE

TÉLÉTRAVAIL : QUAND LA THÉORIE PASSE À LA PRATIQUE

En négociation avec la CFDT, BNPP a amélioré l'accord Groupe de télétravail.

En réalité, BDDF semble un peu frileux sur l'application de cet accord.

Sans surprise les agences de moins de 7 personnes n'ont pas accès au télétravail...

Là où la déception se fait le plus sentir : **les métiers du Corporate, TPE, MDE et de la Banque Privé,** jusqu'ici habitués à faire près de 3 jours de TAD par semaine. La formule régulière ne propose qu'une journée de TT par semaine. Seules les formules mixtes permettent d'arriver à 2 jours par semaine en moyenne. Reste à voir comment s'organisera réellement cette formule...

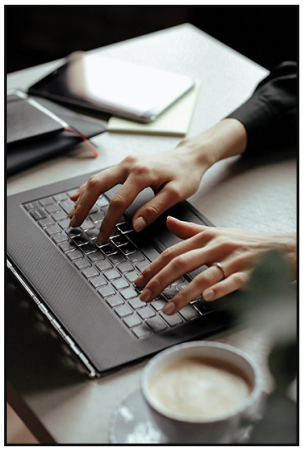

Et les temps partiels ? BDDF a fait le choix de limiter au maximum les formules pour ces salariés. Pour la CFDT, ce sont des salariés comme les autres et leur situation doit être étudiée avec autant de sérieux. La Direction a entendu notre demande. Nous sommes en attente du retour définitif de BDDF pour revoir et/ou clarifier ces règles. Le choix de ces salariés pourra donc être amené à changer suivant les éventuelles modifications à venir.

A SUIVRE : Deuxième groupe de travail le 17 septembre pour l'application de l'accord au sein de l'Entreprise. La CFDT remontera vos remarques et problèmes que vous rencontrez (notamment concernant les salariés en temps partiel). N'hésitez pas à nous contacter.

LES DIFFÉRENTES FORMULES SELON VOTRE POSTE : ici

Nous entendons de plus en plus souvent la Direction se plaindre de la difficulté à remplacer les « postes vacants » tant en recrutement interne qu'externe. Rappelons que la CFDT a alerté l'Entreprise dès le début de la présentation des différents projets (être là pour nos clients, modèles de service ...) sur les problèmes de mobilité que cela allait engendrer. Problèmes totalement ignorés par l'Entreprise à ce moment-là.

Voici aujourd'hui, la réaction de la Région :

- Ouvrir davantage les annonces à d'autres Régions et filiales.
- Augmenter les accompagnements à la mobilité

Si BNPP continue de rogner sur les conditions de travail et les avantages des salariés, gageons que ce problème de recrutement ne va pas aller en s'améliorant...

30

C'est le nombre de lettres de rappels aux règles qui ont été envoyées dernièrement aux salarié(e)s ayant consulté leur compte personnel via leur poste de travail. Nous vous rappelons que c'est strictement interdit, ne prenez pas de risque sur ce sujet !

Cfdt:

BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS

CEDRIC GRENIER
06 67 92 25 69

ALEXANDRA GROLEAS
06 68 49 63 91

LAETITIA GUICHARD
06 98 37 44 95

ALEXANDRE BERTHELOT
06 98 37 54 31

CAROLINE MELON
07 60 19 88 86

ISABELLE VION
06 62 84 53 89

JEAN PIERRE FEUTRY

MAGALI FRAILLON

OLIVIER PIERSON

JULIE LEQUEUX

Pour connaître les évolutions de l'outil contact : Rendez-vous ici !

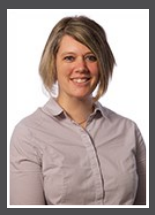

CELINE WLASSOW CHARRIER

NICOLAS TARDY

PATRICIA PANO

SONIA GUIGO

Votre agence passe en hub ?

Vos élus CFDT vous ont préparé une fiche d'information concernant vos droits cliquez ici

Nouvelle classification de DIA.

Jusqu'ici limité à 4 niveaux, le poste de DIA 5 sera créé à partir du Q3 2021.

Il concerne les responsables d'agence de plus de 15 salariés.

Le montant de référence MOTIV sera à 8500 € par an.

Pour la Région, seules les agences de Jaude et Grenoble Victor Hugo sont concernées.

Pour une poignée de Hubs

5 Hubs ont été présentés ce mois-ci pour une mise en place fin 2021/début 2022.

Territoire d'Annecy

La Roche sur Foron/Bonneville

- 1 DIA
+ 1 CAP multisite
Clients affinités gérés par le DIA du Hub

Territoire de Moulins

Paray le Monial/Digoin

- 1 DIA
+ 1 CAP sur Digoin
Destruction d'un poste de CP
1 conseiller affinité multisite
Fermeture à la clientèle de Digoin le jeudi toute la journée
Passage du DIA 1 à DIA 2

Territoire de Lyon Sud

St Symphorien d'Ozon/Mions

- 1 DIA
+ 1 CAP sur Mions
St Symphorien en plage conseil tous les après midi
1 conseiller affinité multi site.
Passage DIA 1 à DIA 2

Territoire Grenoble 3 Massifs

Pont de Clay/Vif

- 1 DIA
+ 1 CAP sur Vif
1 conseiller affinité dans chaque agence
Destruction d'un poste de CC
Deux plages conseils en après-midi supplémentaires

Voreppe/St Egrève

- 1 DIA
+ 1 CAP sur Voreppe
Destruction d'un poste de CC
1 conseiller affinité multi-site
Voreppe en plage conseil le vendredi matin également
Passage DIA 1 à DIA 2

La CFDT a demandé

- D'arrêter la diminution des effectifs lors de la mise en place des Hubs. Ici une agence de 3 personnes (Digoin) se retrouvera officiellement à 1,8 ETP après mise en place du projet ! Comment peut-on croire que ce Hub puisse fonctionner correctement ?
- Que tous les postes « multi-site » aient une prise en charge de leurs frais supplémentaires suite à la multiplication des déplacements entre les deux agences. En cas de problème pour vous faire entendre, contactez-nous !

Être là pour nos clients : Horaires étendus des agences

Une organisation syndicale a demandé à la Direction de compter vos rendez-vous pris sur la plage nocturne du jeudi créée suite à « Être là pour nos clients » ainsi que la plage du samedi de 12h à 13h !

Pour la CFDT, **un tel suivi pourrait inciter la Direction à faire basculer les agences de 39h à 37h et celles de 37h à 35h30** (réduisant de fait vos RTT et les droits au forfait jour des cadres). La CFDT n'appuiera pas un tel suivi de vos rendez-vous et préfère compter sur votre liberté de vous organiser pour utiliser au mieux ces plages de travail horaires. Il serait naïf de penser que la disparition éventuelle de ces plages se fassent sans impact sur votre temps de travail hebdomadaire...

CALENDRIER MODÈLES DE SERVICE

Le territoire de Châlon, Lyon Ouest et Roanne ont embarqués officiellement dans le modèle de service.

La deuxième période de lancement est prévue pour janvier 2022
La troisième période de lancement est prévue pour mai 2022

Pour info : Les conseillers affinités et proximité s'engagent pour 4/5 ans sur le poste en moyenne.

Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS